



LES CONFÉRENCES DE CARÊME À NOTRE-DAME DE PARIS (2/6)

Les conférences de Carême 2012 à Notre-Dame de Paris ont pour thème : « La solidarité, exigence éthique et espérance spirituelle ». Durant tout le Carême, « La Croix » leur consacre cette page hebdomadaire

« Parler de tempérance solidaire, c'est d'abord parler d'un mode de vie »

EXTRAITS

CÉCILE RENOUARD

Religieuse de l'Assomption,
théologienne

Chercher la justice du Royaume, c'est chercher à temps et à contre temps les moyens de la transformation de nos comportements et de nos institutions lorsqu'ils sont iniques ; c'est remettre en cause ces structures de péché – que sont la « *soif exclusive du profit* » et la « *soif du pouvoir dans le but d'imposer aux autres sa volonté* » – décrites par Jean-Paul II dans l'encyclique *Sollicitudo rei socialis*, structures qui détruisent le vivre ensemble et sont antinomiques avec la solidarité. Chercher la justice du Royaume, c'est lier la quête de justice avec la mesure sans mesure, débordante, que propose l'Évangile, celle qui permet d'aller au-delà du seul respect des normes. C'est associer la logique d'équivalence, que représente la justice, et la logique de surabondance (1), qui introduit un excès, un espace de gratuité, de don, de pardon dans nos institutions. (...)

Appliquée aux acteurs économiques, cette attitude conduit à aller au-delà du simple engagement contractuel, à agir en faisant place à une dose de convivialité, à l'aide et à la coopération, dans la vie professionnelle. Il ne s'agit en aucun

cas de promouvoir seulement la philanthropie et les actions caritatives : celles-ci sont une façon pour l'entreprise de manifester son ancrage dans un territoire ou son engagement pour une cause, mais elles ne sauraient tenir lieu d'engagement éthique et l'on sait que c'est dans les temps de dérégulation et de moindre pression fiscale que les fondations et autres organisations philanthropiques se sont multipliées. C'est particulièrement vrai aux États-Unis depuis une trentaine d'années. Tout au contraire, pour l'entreprise, articuler justice et don, éthique et surabondance, c'est faire droit à un projet qui vise à mobiliser différents acteurs, réunis pour un objectif commun, dans une perspective qui se veut attentive à ceux qui l'entourent et aux effets proches et lointains de son activité. C'est favoriser une justice comptable et fiscale et dénoncer les pratiques d'optimisation fiscale dommageable, fussent-elles avantageuses pour sa propre organisation. C'est mettre en avant la qualité des relations entretenues au sein de l'entreprise et avec ses parties prenantes, jusqu'à son environnement économique, son écosystème (2). C'est reconnaître la « création de valeur » sous l'angle de la qualité relationnelle plutôt que sous l'angle de la maximisation du profit pour les actionnaires. C'est dire, à temps et à contre-temps, que le profit n'est et ne doit demeurer qu'un moyen au service d'une finalité à la fois économique, sociale et sociétale. C'est prendre les moyens de corriger les rapports de force et les structures de pouvoir dans l'entreprise et

« C'est peut-être dans les temps de crise, comme en temps de guerre, que l'appel à la créativité en vue d'une transformation radicale de l'appareil économique est le plus fort. Tempérance semble s'opposer à passion. C'est une erreur ! Il s'agit, au contraire, d'être des passionnés de la solidarité, et c'est bien dans cet élan que nous apprendrons à être tempérants. »

entre entreprises et parties prenantes, pour redonner à chacun sa place et sa juste part dans un projet fédérateur. C'est, enfin, mettre la direction de l'entreprise au service du développement des capacités relationnelles de chacun.

Si nous faisons l'expérience de l'épanouissement, de l'harmonie, du bonheur d'une vie où les liens comptent plus que les biens, alors il devient plus facile de promouvoir des pratiques économiques mues par les critères de la justice et de la surabondance. La multitude d'initiatives actuelles en faveur de nouvelles façons de consommer, d'échanger, de produire en est d'ailleurs la démonstration. En témoignent la vitalité du secteur de l'économie sociale et solidaire, et de nombreux projets en vue de renforcer l'ancrage territorial de l'activité économique et de promouvoir une économie fondée sur l'usage partagé des biens plutôt que sur leur propriété privée. (...) Ceci nous met donc en route afin d'avancer vers une transformation

radicale de nos systèmes de production et de consommation : la question est alors de savoir comment nous acheminer vers une tempérance solidaire, qui passe par la décroissance de notre consommation dans certains domaines, afin d'assurer les conditions d'un développement vraiment durable dans les pays du Sud.

Décroissance ? Le mot est peu attirant, car il est à la fois contre-intuitif, porteur d'une lourde charge idéologique, et insupportable, sans doute, pour ceux qui font les frais d'une croissance ralentie. Pourtant, nous nous illusionnons en espérant la reprise de la

croissance selon les modalités que nous avons connues au cours des décennies passées. Il faut savoir regarder la réalité et admettre que la croissance, telle qu'elle est encore conçue aujourd'hui, est suicidaire pour l'humanité. Parler de tempérance solidaire, c'est d'abord parler d'un mode de vie et d'une façon d'être en société ; et c'est peut-être dans les temps de crise, comme en temps de guerre, que l'appel à la créativité en vue d'une transformation radicale de l'appareil économique est le plus fort. Tempérance semble s'opposer à passion. C'est une erreur ! Il s'agit, au contraire, d'être des passionnés de la solidarité, et c'est bien dans cet élan que nous apprendrons à être tempérants.

(1) Paul Ricoeur, *Amour et Justice*, 1990, Seuil, Collection Points, 2008.

(2) Gaël Giraud et Cécile Renouard (dir.), *20 propositions pour réformer le capitalisme*, Flammarion, « Champs », 3^e édition révisée, 2012.



Le thème de la solidarité

Les conférences de Carême à Notre-Dame de Paris, le dimanche après-midi, ont cette année pour thème : « *La solidarité : une exigence et une espérance* ». Les conférences ont été confiées à un cardinal (cardinal Angelo Scola, dimanche dernier), un évêque (Mgr Michel Dubost), des religieux (Sœur Cécile Renouard, ce dimanche, P. Gaël Giraud, P. Jacques Trublet) et des personnalités de la société civile (Jean-Pierre Jouyet, Jérôme Vignon, Emmanuel Faber, Andrea Riccardi).

Les conférences ont lieu à 16 h 30, suivies d'un débat à 17 h 15. Elles sont diffusées en direct sur KTO et sur France Culture, en différé à 18 h 15 sur RCF et à 21 heures sur Radio Notre-Dame.

Les conférences seront publiées dans un livre à paraître le dimanche 1^{er} avril 2012 aux Éditions **Parole** et silence.